

Pour l'ANEV : Beaucoup reste à faire.

Suite à la présentation du Plan national de restructuration de la filière viti-vinicole française, l'ANEV constate que le plan proposé par le préfet Bernard Pomel constitue une première réponse mais doit être approfondi pour traduire une véritable ambition de la France pour sa viticulture, notamment sur le calendrier et le budget.

L'ANEV prend acte des mesures d'aides d'urgence annoncées par le Ministre de l'Agriculture, pour soulager les trésoreries et accompagner les exploitants face aux difficultés mais estime qu'elles ne sont pas suffisantes et ne permettent pas aux viticulteurs les plus en difficulté de passer le cap.

Il en va de même pour la volonté affichée du Gouvernement d'aides à l'export, domaine indispensable pour l'avenir des exploitations, afin de permettre à l'offre française de s'adapter aux marchés et de lutter efficacement contre la concurrence des vins étrangers.

L'ANEV insiste pour que ces aides conjoncturelles soient revues à la hausse, mais surtout sur une mise en place rapidement des outils pour enrayer la crise viticole. Concernant les mesures de distillation, elle précise que le volume en est trop limité et les prix trop faibles concernant les Vins de Pays et les VDT, pour qu'elles soient vraiment efficaces.

Par ailleurs, l'ANEV se montrera particulièrement vigilante lors de la prochaine réforme de l'OCM vin, où plusieurs sujets sensibles, telle la distillation, la communication et le soutien à la commercialisation devront être adaptés pour redresser au mieux la filière viti-vinicole française.